

**Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU
en date du MERCREDI 6 janvier 2016**

La séance est ouverte à 20 heures 30 mn sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Philippe PAGEOT.

Sont présents: Jean Philippe PAGEOT, Hervé CLEDEL, Jean DELVERT, Isabelle GRISET, Lionel CHABREYRIE, Eric LAFAURIE, Patrick LAVILLE, Laurence GOURSAT, Nicole CREMOUX.

Absent(s) excusé(s) : Jean Paul CAMPASTIE, Jocelyne AUDRAN MAURY (pouvoir donné à Jean Philippe PAGEOT).

Secrétaire de séance : Jean DELVERT.

Laurence GOURSAT donne lecture du compte rendu de la séance du 2 décembre 2015, lequel est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance du 6 janvier 2016:

Délibérations :

- **Décision modificative : transferts de crédits entre chapitre au sein de la section fonctionnement.**
- **Retrait de la demande de subvention (dotation amendes de police) auprès du conseil départemental pour l'abri bus.**

Questions diverses :

- Désignation de représentants de la commune pour les commissions thématiques du pôle de Martel – Cauvaldor.
- Définition des projets d'investissement en vue du budget primitif 2016.

Nous passons à l'ORDRE DU JOUR :

1/ transferts de crédits entre chapitre au sein de la section fonctionnement :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget primitif de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
61523	Entretien voies et réseaux		-1825.00
6554	Contributions organismes de regroupement		1225.00
6574	Subvention fonctionnement associations		600.00
TOTAL :		0.00	0.00

Ces réajustements sont principalement dus à des participations aux frais de scolarité plus importants que ceux estimés et l'attribution d'une subvention après le vote du budget primitif en avril 2015. Il convient donc de transférer des crédits entre les chapitres comptables « 61 » et « 65 » en section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide d'approuver les modifications comptables sus mentionnées et charge M. le Maire de procéder à toutes les formalités administratives relevant de cette décision.

Délibération approuvée par 10 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION.

2/ Retrait de la demande de subvention (dotation amendes de police) auprès du conseil départemental pour l'abri bus :

Monsieur le Maire remémore au conseil municipal la délibération prise le 29 juin 2015 sollicitant le conseil départemental du Lot au titre des amendes de police pour l'installation d'un abri bus pour les lycéens.

Un plan de financement avait été établi selon les devis reçus : dépenses prévisionnelles de 3900€ HT ; avec en ressources les fonds propres de la commune pour 2925€ (soit 75%) et la sollicitation du Département pour 975€ (soit 25%).

Après réception de nouveaux devis, le coût a été abaissé et les conditions minimales de dépenses pour être éligible à cette dotation ne sont plus remplies. Il convient dès lors de retirer cette demande de subvention.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de retirer la demande de dotation d'amende de police pour ce projet après du conseil départemental et charge M. le Maire de procéder à toutes les formalités administratives relevant de cette décision.

Délibération approuvée par 10 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTIONS.

Questions diverses :

Désignation de représentants de la commune pour les commissions thématiques du pôle de Martel – Cauvaldor :

M. le Maire rappelle que les commissions suivantes doivent avoir un délégué : Enfance et jeunesse, Communication, Affaires sociales et solidarité, Affaires économiques et tourisme.

Sont candidats à ces commissions :

- | | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|----------|
| - Enfance et jeunesse : | Jean Philippe PAGEOT | --> Elu |
| - Communication : | Hervé CLEDEL | --> Elu |
| - Affaires sociales et solidarité : | Hervé CLEDEL | --> Elu |
| - Affaires économiques et tourisme : | Nicole CREMOUX | --> Elue |

Définition des projets d'investissement en vue du budget primitif 2016.

Les projets possibles :

- Le colombarium : on est en attente de devis.
- Salle des fêtes : projet de création d'une scène (par agrandissement sur l'arrière) et d'un WC « handicapé ».
- Eglise : une partie de l'électricité est à revoir.
- Panneaux : il manque des panneaux « stop » ainsi que des panneaux villages.
- Projet du conseil municipal « jeunes » : le parcours « santé » à mettre en place.
- Bâtiment photovoltaïque : projet de construction d'un bâtiment à usage d'un local communal (stockage du matériel, garage pour le mini bus, etc..) et de deux locaux professionnels destinés à la location (source de revenus) ... Des devis sont avancés... La recette produite par la vente de l'électricité débouchera sur une neutralité entre le financement et les recettes.

Régie : Monsieur le Percepteur souhaiterait qu'aucune régie (transport à la demande et salle des fêtes) ne soit tenue dans la commune pour éviter les risques liés aux manipulations de fonds : erreurs, vols, etc...

Il ressort des débats que les choses resteront en l'état, jusqu'à une éventuelle obligation future.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Mr le Maire à 23h.

En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal.



Le Maire
Jean-Philippe PAGEOT

Baladon le 26/01/16